



## DECISION MUNICIPALE n°

DEC 2025\_032

Portant approbation de la convention pour la mise en place  
d'un dispositif prévisionnel de secours (DPS)

Le Maire de la commune de VIRY (Haute-Savoie),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) ;

Vu le Code de la commande publique, et notamment l'article R. 2122-8 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL 2022-049 du 6 septembre 2022 portant délégations prévues à l'article L.2122-22 du C.G.C.T. à Monsieur le Maire ;

Vu la proposition remise par l'association Haute-Savoie Santé ;

Considérant la nécessité de prévoir un dispositif prévisionnel de secours dans le cadre de l'évènement organisé par la commune le 12 juillet 2025 pour la fête nationale ;

**DECIDE****Article 1 : Objet**

D'approuver la convention pour la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours (DPS) pour l'évènement organisé le 12 juillet 2025 pour la fête nationale, proposée par HAUTE SAVOIE SANTE – 442 Route de Hauteville - 74150 VAULX.

**Article 2 : Prix**

Le coût de la prestation est de 300,00 € TTC pour la mise en place d'un poste de secours fixe.

**Article 3 : Durée**

La réalisation des prestations aura lieu le soir du 12 juillet 2025 de 19h00 à 1h30.

**Article 4 : Voies de recours**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la commune de Viry dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble, par voie postale (2 place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique ([www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans le délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la présente décision, ou à compter de la réponse de la commune de Viry, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

**Mesures de publicité :**

Acte certifié exécutoire compte-tenu de sa :

- Transmission à la préfecture le 11/07/2025
- Publication le 11/07/2025
- Notification le 11/07/2025  
(Nom, prénom + signature)

Viry, le 10/07/2025

Le Maire,  
Laurent CHEVALIER

Signé le 10/07/2025